



SESSION DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT

Abuja, 15 décembre, 2014

**DECLARATION DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA
COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
SUR LA MISE EN ŒUVRE DU TARIF EXTERIEUR COMMUN (TEC) DE LA
CEDEAO**

**NOUS, CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTE
ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

REUNIS les 14 et 15 décembre 2014 à Abuja, République Fédérale du
Nigeria ;

REAFFIRMANT le Traité Révisé de la CEDEAO signé le 24 juillet 1993 ;

CONSCIENTS de l'objectif de la Communauté tel qu'il est énoncé à l'article 3 du
Traité Révisé de la CEDEAO ;

CONSIDERANT les articles 35, 36, et 37 du Traité Révisé relatif à la
libéralisation des échanges, aux droits de douane et au Tarif Extérieur Commun
au sein de la Communauté en vue de l'établissement d'une union douanière de
la Communauté ;

CONSIDERANT l'adoption du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO
par la 29^{ème} session ordinaire tenue le 12 janvier 2006 à Niamey au Niger ;

CONSIDERANT l'adoption du contenu du TEC CEDEAO et de ses Règlements
d'application par le Conseil des Ministres lors de sa 70^{ème} session ordinaire
tenue en juin 2013 à Abidjan ;

CONSIDERANT l'adoption du Règlement de la CEDEAO sur les mesures
complémentaires par le Conseil des Ministres et sa décision de mettre en
œuvre le TEC CEDEAO dans tous les Etats membres à partir du 1^{er} janvier
2015 lors de sa session extraordinaire tenue en septembre 2013 à Abidjan ;



CONSCIENTS de l'entérinement de la structure finale du TEC et de ses mesures réglementaires ainsi que la date de mise en œuvre au 1^{er} janvier 2015 lors de la session extraordinaire tenue le 25 octobre 2013 à Dakar ;

ENCOURAGES par toutes les activités préparatoires entreprises par la Commission de la CEDEAO et les Etats membres afin d'assurer un déploiement harmonieux du TEC conformément à la feuille de route adoptée le 14 janvier 2014 à Ouagadougou par les Directeurs Généraux des Douanes ;

ASSUMANT pleinement notre leadership pour parvenir à une Union Douanière en Afrique de l'Ouest ;

PAR LA PRESENTE,

Nous nous engageons à mettre en œuvre le TEC CEDEAO à partir du 1^{er} janvier 2015 et instruisons le Président de la Commission de la CEDEAO à prendre toutes les mesures nécessaires pour accompagner les Etats membres à assurer une bonne application de cet important instrument.

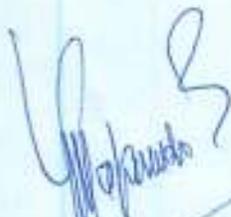
EN FOI DE QUOI, NOUS, CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO), AVONS SIGNE LA PRESENTE DECLARATION

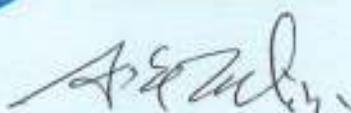
FAIT A ABUJA, LE 15 DECEMBRE 2014

**EN UN SEUL ORIGINAL, EN FRANÇAIS, EN ANGLAIS ET EN PORTUGAIS,
LES TROIS (3) TEXTES FAISANT EGALEMENT FOI**




S. E. Dr Thomas Boni YAYI
Président de la République du Bénin


S. E. M. Michel KAFANDO
Président par Intérim du Burkina Faso


S. E. M. Jorge Tolentino ARAUJO
Ministre des Relations Extérieures
Pour et par ordre du Président du Cabo Verde


S. E. M. Alassane OUATTARA
Président de la République
de Côte d'Ivoire


Hon. Abdoulie JOBE
Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Emploi,
Pour et par ordre du Président de la République de la
Gambie

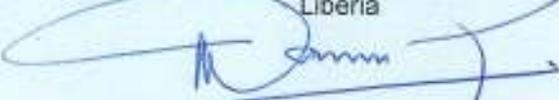

S. E. M. John Dramani MAHAMA
Président de la République du Ghana

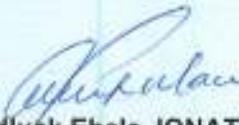

S. E. M. Loucény FALL
Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et des
Guinéens de l'Etranger
Pour et par ordre du Président de la République de Guinée

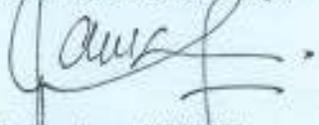
S. E. M. José Mario VAZ
Président de la République de Guinée-Bissau

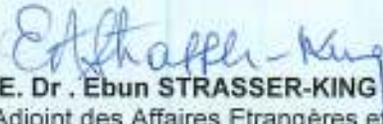

S. E. M. Augustine Kpehe NGAFUAN
Ministre des Affaires Etrangères
Pour et par ordre de la Présidente de la République du
Liberia

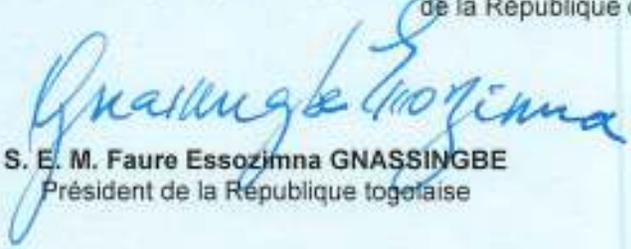

S. E.M. Ibrahim Boubacar KEITA
Président de la République du Mali


S. E. M. Mahamadou ISSOUFOU
Président de la République du Niger


S. E. Dr. Goodluck Ebele JONATHAN, GCFR
Président, Commandant-en-Chef des Forces
Armées de la République Fédérale du Nigeria


S. E. M. Mankeur NDIAYE
Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de
l'Extérieur, Pour et par ordre du Président de la République
du Sénégal


S. E. Dr. Eibun STRASSER-KING
Ministre Adjoint des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale, Pour et par ordre du Président
de la République de Sierra Leone


S. E. M. Faure Essozimna GNASSINGBE
Président de la République togolaise